

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret à monsieur Chastanier, 7 octobre 1897

Marie Moret à monsieur Chastanier, 7 octobre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (417r, 418r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 7 octobre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46875>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoi de manuscrits d'articles du numéro de novembre 1897 du journal *Le Devoir*. Prévient Chastanier que la publication du compte rendu annuel de l'assemblée générale de l'Association du Famelistère demande un soin exceptionnel

en raison des tableaux qu'il comprend. Rappelle à Chastanier que ce compte rendu donne lieu à l'édition d'une brochure et qu'elle lui a adressé le 29 juillet 1897 un exemplaire du tiré à part d'un compte rendu d'assemblée générale imprimé par veuve Laporte. Demande l'envoi des épreuves du compte rendu en deux exemplaires, l'un pour elle, l'autre pour la Société du Familistère, qui s'entendra avec Chastanier pour l'impression de la brochure.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Roger et Laporte](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 1897. Extrait du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 21, 1897, p. 648-679. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.21/649/100/770/0/0>, consulté le 25 septembre 2021]

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Epinalité
10 Octobre 1897

Dans le cas où vous
Monsieur Chastanier

J'ai l'honneur de vous confirmer
ma lettre du 2 courant et de vous
informer que je vous adresse par
ce même courrier, sous pli recom-
mandé, les manuscrits envoyés
pour le Débat de novembre:
1^{er} 8 pages Doc. biographiques.

2^e 48 pages Assemblée générale
ordinaire de la Société de fami-
lioté.

Vous m'avez aussi écrit
l'annonce au moniteur de la famille
de Paris qui réclame de l'im-
pression de soixant exemplaires
gratuits. Le comité reproduit

annuel de la Société de fami-
lioté contient beaucoup de
chiffres, beaucoup de tableaux
à croquer très soigneusement. Il
faut aussi s'arranger de façon
à ce que le Bulletin se présente
sous les deux pages, de matées
gauche, la brochure annuelle.

Dans ma première
lettre, celle du 29 juillet dernier,
je vous ai signalé ce numéro
exceptionnel du Débat, en vous
proposant ou d'y donner lieu
à l'établissement d'une brochure
spéciale contenant le compte
rendu de l'Assemblée générale.
Je vous ai envoyé en même
temps un exemplaire de la
dite brochure établie par la
maison Lepetit. Vous
l'avez compré et sans doute
il peut être consulté pour
la réimpression des différents

caractères, l'établissement
des tableaux de chiffres
etc.

Dans le cas où vous
n'auriez pas conservé
cette brochure, résolvez
m'en sans délai et j'en
pourrais.

Je souhaite vivement
Monsieur, que ce travail soit
sans reproche. Vous m'en
enverrez les épreuves en
double - car Monsieur Colin
exc^l demandant les revoir
avec moi : un numéro
du Devoir est destiné à
l'inauguration. Ensuite
ces Messieurs - au profit de
qui je vous autorise à em-
ployer la composition faite
pour le Devoir - s'entendent
avec vous pour l'établisse-
ment de la brochure spéciale.

Vous nous offrirez.
Monsieur, en faisant la
composition de ce numéro
exceptionnel. Je vous en-
verrai sans peu le com-
plément des matières.

Après je vous prie
Monsieur, mes civilités
parfaites
Marie Godin

P.S. Six pages du compte rendu
annuel (19 à 30) sont écrites
au verso. Cela a été fait par
 inadvertance. Je l'ai corrigé
au bas de chaque recto.

Orrez de bien réserver les
commandes de lignes de points
de suspension.